

Picauville

Picauville. École du Vieux Figuier Un défi recyclage pour les CM1

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | dimanche 11 juin 2017

468 mots



Philippe Catherine, maire de Picauville, a répondu de bonne grâce aux questions des élèves.

Les élèves de cours moyen ont relevé le défi lancé par l'organisme Récyclum, spécialisé dans le recyclage des produits D3E (déchets des équipements électriques et électroniques).

Comme l'expliquent les élèves, il s'agit de sensibiliser la population à la nécessité de recycler les ampoules et autres sources lumineuses. « **Le premier défi a été d'inscrire la classe. Cela nous engage à participer au plus grand nombre de défis. Nous avons installé chez nous une boîte de collecte à déposer ensuite à la déchetterie. Nous avons posé des affiches dans des commerces et des bâtiments publics. Nous nous sommes initiés au tri sélectif. Aujourd'hui, nous recevons le maire de la commune pour savoir ce que deviennent les ampoules de la commune.** »

Pour les élèves, l'engagement dans l'opération n'est pas anodin. « **C'est une opération nationale et l'organisme Récyclum s'engage à financer, avec le concours d'Électriciens Sans Frontières, l'électrification d'une école ou d'un hôpital chaque fois que 1 000 défis sont totalisés.** » Ils suivent de près l'évolution du score. « **Le nombre de défis atteint 4 500, ce qui a permis d'équiper quatre écoles à Madagascar, Haïti, au Bénin et au Népal. Nous avons pu suivre ces installations avec des vidéos sur Internet.** »

Un véritable engagement

Philippe Catherine, maire de Picauville, s'est plié de bonne grâce au jeu des questions préparées par les élèves. « **Les services communaux recyclent les ampoules, comme les stylos-billes, les cartouches de toner pour photocopieurs, les cartons ou le papier. La commune change environ 120 ampoules ou tubes-néon par an pour un total de 260 euros par an, en dehors des ampoules de l'éclairage public. Cela ne concerne pas seulement la mairie, mais l'ensemble des bâtiments communaux dont les écoles et la médiathèque par exemple.** »

Au hasard des questions, il a précisé que le recyclage est une compétence communautaire déléguée à Cotentin-Traitement par le biais de la déchetterie de Carquebut, que l'information de la population est faite par les ambassadeurs du tri de Cotentin-Traitement et que tout commerçant ou artisan qui vend des fournitures électriques a l'obligation de reprendre pour recyclage la fourniture usagée. Pour les élèves, c'est un nouveau défi relevé, même si l'objectif d'une cinquième tranche de mille soit difficile à atteindre, l'opération devant se terminer fin juin.